

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 26 AOUT 2021 – 14H30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Didier PECH, Maire.

### Convocation du 12 août 2021.

**Présents** : Didier PECH, Anne-Marie DELBOS, Stéphanie CAZADIEU, Jean-Paul BERNARD, Lucienne FERMY, Charlotte INCE

**Excusé** : Marcel PORTRAT a donné procuration à Lucienne Fermy

**Secrétaire de séance** Anne-Marie DELBOS est désignée secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la séance du 28 juin 2021

### **Délibérations :**

1 – Délégation à la Communauté de Communes du CCPLL pour la mise en place d'un service instructeur du Droit Des Sols.

2 – Suppression du poste d'attaché territorial

3 – Attribution du logement communal

4 – Rémunération de la secrétaire de mairie

5 – Maintenance incendie pour les bâtiments communaux

1ère délibération – Délégation à la Communauté de Communes du CCPLL pour la mise en place d'un service instructeur

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022 la Communauté de Communes va employer un cabinet d'études pour instruire les demandes de permis, en attendant la mise en place du PLUI.

Délibération votée à l'unanimité

2ème délibération – Suppression du poste d'attaché territorial

Délibération votée à l'unanimité

3ème délibération - Attribution du logement communal

Le logement communal est attribué à Mme Massol Caroline à partir du 15 septembre 2021 pour un loyer mensuel de 343,85 euros. Le bail est en préparation. Des travaux de lessivage et peinture de la pièce de séjour sont en cours.

Délibération votée à l'unanimité

4ème délibération - Rémunération de la secrétaire de mairie

La rémunération de la secrétaire de mairie est calculée sur le même indice que celui de la mairie principale (celle de Lugagnac). Délibération votée à l'unanimité

5ème délibération - Maintenance incendie pour les bâtiments communaux

Délibération non acceptée – Vérification du bloc d'Issue de Secours et remplacement des lampes si nécessaire.

## Questions diverses

### **1 – Programme voirie 2021/2022**

Visite de M. Alain Ilbert à Crégols avec M. le Maire pour faire un point sur la voirie.

Il convient d'inclure dans la définition des voies communautaires les voiries suivantes :

- La partie du chemin du Mas de Parra jusqu'à la station de pompage (usage intra-communautaire)
- L'entrée de la nouvelle usine de traitement des eaux

Les Bories, Trégoux, le Pech de Jacharias ainsi que La Couaille et Fonderbie sont considérés comme voies communales ?

### **2- Bilan énergétique pour l'appartement communal et la salle polyvalente**

Bilan reçu pour le logement communal – en attente de réception pour la salle polyvalente

### **3 – Local Chemin karstique**

Présentation du projet par M. le Maire – Proposition de bâtiment en bois comprenant 2 vestiaires, 2 toilettes sèches et un local de stockage. Voir le site TREBOLO pour les toilettes sèches

### **4 – Trail 2021 – En attente – à discuter avec les organisateurs**

**5 – Association ADB** – Rattraper les deux Assemblées Générales qui n'ont pas été effectuées, car c'est une obligation légale. Relancer l'association afin de pouvoir reprendre des activités

### **6 – Organisation d'un pique-nique avec animation musicale en octobre**

**7 – Relancer les journées citoyennes : remodelage du sentier karstique pour la montée vers les phosphatières**

**8 – Cimetière de Trégoux – De nombreuses demandes de concession nous amènent à réfléchir à un agrandissement du cimetière.**

La séance est levée à 16h30.

Le Maire

Didier Pech